organes sont enlevés ici), elle offre, en avant, une saillie longitudinale : c'est le *corpus album sub-rotundum* de Vieussens. Cette face concourt à former le plancher de l'étage supérieur du ventricule latéral correspondant.

Face interne. — Plane, revêtue à la partie antérieure par la substance grise, elle constitue les parois latérales du ventricule moyen. Les pédoncules antérieurs de la glande pinéale sont placés sur les limites de la face supérieure et de la face interne de chaque couche optique. La face interne d'un côté s'unit avec celle du côté opposé, au moyen de la commissure grise.

Face inférieure des couches optiques. — Elle présente en arrière, où elle est libre, les corps genouillés interne et externe, en arrière desquels se voit une éminence arrondie nommée *pulvinar*, et contribue à former le plafond de l'étage inférieur d'un des ventricules latéraux ; elle fait partie de la grande fente cérébrale de Bichat.

Face externe. — Confondus avec les corps striés, elle en est distincte par un sillon demi-circulaire, dans lequel on remarque la lame cornée et la bandelette demi-circulaire.

Extrémité antérieure. — Convergente avec celle du côté opposé, cette extrémité est contournée par les piliers antérieurs de la voûte à trois piliers, avec lesquels elle forme le correspondant trou de Monro.

Extrémité postérieure. — Plus volumineuse, arrondie, dirigée en arrière et un peu en dehors, elle est contournée par les piliers postérieurs du trigone cérébral et adhère en dedans aux tubercules quadrijumeaux.

Structure. — Les couches optiques se composent en grande partie de substance grise composée elle-même de corpuscules ganglionnaires pourvus de prolongements. Cette substance est traversée par des fibres blanches qui sont des prolongements des piliers antérieurs de la voûte à trois piliers, des pédoncules supérieurs du cervelet, et des fibres blanches qui se détachent de la face supérieure des pédoncules cérébraux, et ont une direction ascendante. D'autres fibres proviennent des tubercules quadrijumeaux, et ont une direction oblique de dedans en dehors. D'autres, enfin, sont transversales et appartiennent à la commissure postérieure ainsi qu'à la commissure moyenne du troisième ventricule.

Toute la surface libre des couches optiques est recouverte par une mince couche de substance blanche.

CORPS STRIÉS.

(Corpora striata.)

Ainsi nommés, à cause des stries blanches médullaires qui les traversent et des sillons vasculaires qu'ils présentent à leur superficie les corps striés offrent, chacun, deux noyaux de substance grise, séparés l'un de l'autre par une lame de fibres blanches appartenant à l'épanouissement du pédoncule cérébral correspondant. De ces noyaux, l'un, intra-ventriculaire, constitue avec la couche optique correspondante le plancher de l'étage supérieur du ventricule latéral, et se trouve tapissé par l'épendyme des ventricules ; l'autre, extra-ventriculaire, constitue la masse grise renfermée dans l'insula de Reil, et est étranger à la formation de ces ventricules.

1. *Noyau intra-ventriculaire.* — Appelé ordinairement corps strié, ce noyau constitue un renflement piriforme, placé en avant et en dehors de la couche optique correspondante, et au-dessous du corps calleux.

La face supérieure de ce renflement se distingue de la couche optique et des autres organes qui l'entourent, par sa couleur grise plus foncée ; elle est convexe, sillonnée par des vaisseaux, particulièrement par les veines de ce corps, et tapissée par la membrane ventriculaire ou épendyme.

La face inférieure ou profonde est en rapport avec la face supérieure des fibres blanches pédonculaires (couronne rayonnante de Reil), lesquelles envoient des fibres blanches perpendiculaires dans son épaisseur. Dans l'intervalle de ces fibres, le noyau extra-ventriculaire offre çà et là des rapports de continuité avec le noyau intra-ventriculaire.

Le côté interne est séparé de la couche optique par un sillon demi-circulaire qui renferme la lame cornée et la bandelette demi-circulaire. Dans la profondeur de ce sillon, se trouve le commencement de l'irradiation des fibres pédonculaires.

Le côté externe répond aux bords latéraux du corps calleux, et forme le point de divergence de toutes les fibres blanches de la couronne de Reil pour se rendre aux circonvolutions cérébrales.

L'extrémité antérieure, grosse et assez arrondie, converge en avant et proémine dans la partie antérieure de l'étage supérieur du ventricule latéral.

L'extrémité postérieure, mince, effilée et divergente en dehors, se recourbe, à la manière d'une ellipse, au niveau de l'extrémité posté-

rieure de la couche optique, et se prolonge jusque dans l'étage inférieur du ventricule latéral.

2. *Noyau extra-ventriculaire* (*nucleus lentiformis*). — Il a, comme on le sait déjà, la forme d'une lentille qui est entourée de tous côtés par la substance blanche de l'insula de Reil, renferme, dans son épaisseur, la commissure cérébrale antérieure, et est parsemée de stries blanches provenant des fibres de la face inférieure de la couronne rayonnante de Reil. Ce sont ces fibres qui donnent à ce noyau un aspect de pointillé blanc, après sa section horizontale.

Structure. — Les corps striés se composent de substance grise et de faisceaux blancs formant des couches alternativement blanches et grises. Une partie considérable de ces fibres se perd dans la substance grise, mais la plus grande partie court entre les deux noyaux de ce corps, pour se rendre ultérieurement aux circonvolutions cérébrales.

LAME CORNÉE.
(Frenulum novum Tarini.)

C'est une lame mince, étroite, grisâtre, demi-transparente, d'un aspect corné, située dans le sillon demi-circulaire qui sépare la couche optique du noyau intra-ventriculaire du corps strié.

Formée par un repli de la membrane ventriculaire, dans lequel se trouve de la substance grise, cette lame paraît se continuer antérieurement avec la portion de membrane ventriculaire qui revêt le *septum lucidum ;* à peine visible vers l'extrémité postérieure de la couche optique, elle est très-prononcée en avant où elle se confond avec la membrane ventriculaire et recouvre la bandelette demi-circulaire, dont elle est séparée par les veines du corps strié.

BANDELETTE SEMI-CIRCULAIRE.
(Tænia semi-circularis.)

Elle est recouverte, en avant, par la lame cornée et située dans le même sillon qu'elle. C'est une espèce de cordon elliptique, aplati, formé de fibres blanches, qui contourne la couche optique correspondante. Elle longe, d'abord, le côté externe de la face supérieure de ce renflement ; arrivée à son extrémité postérieure, elle l'entoure pour côtoyer le même côté de la face inférieure.

Quant à l'origine et au mode de terminaison de cette bandelette, les auteurs ne sont pas d'accord. Nous décrivons ici cet organe, tel que

nous l'avons vu le plus fréquemment dans nos dissections, et notre description est, à quelques modifications près, celle de la plupart des anatomistes.

De cette bandelette émergent, en dedans, des racines qui se confondent avec les fibres blanches qui traversent les couches optiques ; en dehors, d'autres racines qui s'entrecroisent presque à angle droit avec les fibres rayonnantes pédonculaires, situées entre les deux noyaux gris des corps striés.

L'extrémité antérieure et supérieure de cette bandelette se confond, en avant, avec les piliers de la voûte.

Son extrémité antérieure et inférieure se termine en s'irradiant dans l'étage inférieur du ventricule latéral et sur la corne d'Ammon.

CLOISONS ISOLANT LES CAVITÉS VENTRICULAIRES ENTRE ELLES.
(Planche XX.)

Voyez également planche XVIII.

Préparation. — Figure 1. — L'encéphale reposant sur la convexité et préalablement dépouillé de ses enveloppes, soulevez et renversez d'arrière en avant le cervelet et la moelle allongée, de manière à découvrir la portion transversale de la grande fente cérébrale de Bichat. Séparez ensuite ces deux organes du cerveau par une section oblique de bas en haut et d'arrière en avant, qui commence derrière les tubercules *testes* et se termine sur les pédoncules cérébraux, immédiatement au devant de la protubérance ; soulevez encore un des lobules moyens ou sphénoïdaux pour écarter les lèvres de la scissure de Sylvius : vous trouvez au fond le lobule du corps strié (*insula*). Enlevez alors par une section légèrement oblique d'avant en arrière et de bas en haut tout le lobule moyen (sphénoïdal) qui masque l'*insula*, et le lobule postérieur (occipital) : vous reproduisez exactement cette figure.

Figure 2. — La préparation de la figure 1 étant faite, incisez sur la ligne médiane les tubercules *testes*, l'aqueduc de Sylvius, les pédoncules du cerveau, les lamelles perforées médianes, les tubercules mamillaires, le *tuber cinereum* et le chiasma ; conservez ces organes d'un côté et enlevez-les du côté opposé, à l'exception du tubercule mamillaire qui doit être rejeté légèrement en dehors, en respectant aussi le pilier correspondant de la voûte et la commissure cérébrale antérieure : vous pénétrez ensuite dans la portion transversale de la fente cérébrale de Bichat avec un scalpel à lame longue, large et bien acérée, tenue dans la position horizontale. De là, ramenez cette lame obliquement et de bas en haut vers la périphérie, de manière à diviser la base de l'*insula* et la partie interne du lobule frontal, qui recouvre le genou et le bec du corps calleux : vous obtenez une excavation dont le fond est constitué, en dedans par la face inférieure de la voûte à trois piliers, en dehors par la *face inférieure* du corps calleux ou *plafond* de l'étage supérieur du ventricule latéral.

Enlevez encore du côté opposé, par une coupe oblique de bas en haut et d'avant en arrière, les circonvolutions des lobules sphénoïdal et occipital (lobe postérieur), pour dégager l'étage inférieur et la cavité digitale. Ces diverses coupes faites, vous reproduisez exactement cette figure.

Au nombre de deux et situées perpendiculairement l'une par rapport à l'autre, ces cloisons ou lames sont : l'une, horizontale : c'est ce qu'on nomme *voûte à trois piliers;* l'autre verticale, constitue la *cloison transparente.*

VOUTE A TROIS PILIERS.

(Fornix tricuspidalis s. trigon cerebrale.)

C'est une lame blanche, aplatie de haut en bas, située sur la ligne médiane, dont la forme est celle d'un triangle à base tournée en arrière, laquelle se bifurque en deux cordons médullaires divergents et aplatis, à sommet dirigé en avant, et simple en apparence. Appuyée sur les couches optiques, et couvrant médiatement le ventricule moyen, elle répond en haut au corps calleux qui lui est superposé en arrière et dont elle est séparée en avant par le *septum lucidum.*

On lui distingue une face supérieure, une face inférieure, deux bords latéraux, une base et les piliers postérieurs, un sommet ou pilier antérieur.

La *face supérieure*, légèrement convexe, répond, en avant, et sur la ligne médiane, au bord inférieur de la cloison transparente et, en arrière, au corps calleux auquel elle adhère d'une manière intime, le reste de cette face est libre et concourt à former la paroi inférieure de l'étage supérieur des ventricules latéraux.

La *face inférieure*, concave, repose sur la toile choroïdienne, la glande pinéale, et recouvre médiatement le troisième ventricule et le tiers interne des faces supérieures des couches optiques. Cette face constitue en arrière (pl. 20, fig. 2) un espace triangulaire, excavé, dont les côtés sont circonscrits par les prolongements postérieurs de la voûte et la base par le bourrelet. Cet espace est formé par trois ordres de fibres : les unes transversales et onduleuses, les autres antéro-postérieures, les dernières obliques et convergentes en avant. La forme triangulaire de cet espace et la disposition variée des fibres, l'ont fait comparer à un instrument de musique dont quelques-unes des fibres seraient des cordes ; de là, la dénomination de lyre (*psalterium* ou *corpus psalloides*) qui a été donnée à cet espace. Il est recouvert d'une membrane mince et blanchâtre, qui dérobe à la vue les fibres transverses du corps calleux.

Les *bords latéraux* de la voûte sont un peu concaves, minces, libres et longés par les plexus choroïdes qui les recouvrent souvent.

La *base* confondue supérieurement avec le bourrelet du corps calleux, est contiguë inférieurement aux tubercules *nates* et à la glande pinéale, dont la sépare la toile choroïdienne. Chacun des angles latéraux postérieurs ou piliers postérieurs se prolonge (voy. fig. 3) obliquement en dehors et en bas, dans la portion réfléchie des ventricules latéraux, en contournant l'extrémité postérieure de la couche optique correspondante, et se divise en deux portions ; l'une se confond avec le grand pied d'hippocampe ou corne d'Ammon ; l'autre sous la forme d'une bandelette mince, revêt le bord concave de cette corne, en formant une sorte de bordure désignée sous le nom de *corps frangé* ou *corps bordant*. A ces deux parties, on peut en ajouter une troisième qui se rend dans la cavité digitale, pour se confondre avec l'écorce blanche de l'ergot de Morand.

Le *sommet* de la voûte est une espèce de cordon médullaire, volumineux, arrondi, mais plane en haut et en avant, et divisé en deux faisceaux nommés piliers (voy. pl. 17, fig. 1), dont chacun contourne l'extrémité antérieure de la couche optique, avec laquelle il forme le trou de Monro correspondant. Examinés au-dessous de ces trous, on voit ces piliers diverger un peu derrière la commissure cérébrale antérieure, se couder, se diriger en bas et un peu en arrière, pour traverser le *tuber cinereum* et après y avoir décrit une espèce de 8, pour former les tubercules mamillaires, et se terminer ensuite dans les couches optiques.

Trous de Monro.—Ce sont deux petits orifices, à peu près ovalaires, situés un peu au-dessus de la commissure antérieure, formés de chaque côté par deux échancrures pratiquées sur l'extrémité antérieure de la couche optique et le pilier antérieur correspondant de la voûte, qui établissent une communication entre les ventricules latéraux et le ventricule moyen. Ces orifices sont traversés par l'extrémité antérieure des plexus choroïdes qui se rendent à la toile choroïdienne.

CLOISON TRANSPARENTE.

(Septum lucidum.)

C'est une lame médullaire mince, placée de champ sur la ligne médiane, laquelle sépare, en avant, les deux ventricules latéraux.

Elle est molle, demi-transparente et triangulaire (voy. pl. 18, fig. 4). Sa base, curviligne, regarde en bas et en avant, et adhère à la face intérieure de la portion réfléchie antérieure du corps calleux. Le sommet, très-prolongé et antéro-postérieur, pénètre dans l'angle qui résulte de la réunion du corps calleux avec la voûte à trois piliers. Le bord supérieur adhère à la partie médiane de la face inférieure du corps calleux, le bord inférieur ou postérieur aux piliers antérieurs de la voûte.

Les faces latérales concourent à la formation de la paroi interne des entricules latéraux.

Premier ventricule. — La cloison transparente est constituée par l'adossement de deux lames dont la séparation, ayant lieu dans une certaine étendue, forme une sorte de sinus ou ventricule, à dimension variable. Ce sinus triangulaire (ventricule du *septum lucidum*, *fosse de Sylvius*), appelé par les uns premier ventricule, et par les autres, cinquième ventricule, terminé en pointe en arrière, plus large et plus évasé en avant, renferme toujours une certaine quantité de sérosité et devient quelquefois le siége d'une hydropisie.

Quelques anatomistes soutiennent que ce ventricule n'a pas la moindre communication avec les autres ventricules. D'autres affirment, au contraire, avec raison, que cette communication existe, et qu'elle a lieu entre les piliers antérieurs de la voûte à trois piliers et la commissure cérébrale antérieure.

CORPS CALLEUX.

(Corpus callosum, commissura maxima s. trabs cerebri.)

(Planches XXI et XXII.)

Préparation de la planche XXI. — Figure 1. — Le cerveau étant dépouillé de ses membranes et placé sur sa base, écartez l'un de l'autre les hémisphères dans leur milieu de manière à apercevoir au fond de la scissure médiane le corps calleux. Ensuite faites deux incisions horizontales antéro-postérieures, l'une qui divise le lobule frontal jusqu'au niveau du genou du corps calleux, l'autre qui s'étend depuis le lobule occipital jusqu'au bourrelet. Cela fait, introduisez avec précaution l'extrémité du doigt dans le sillon de séparation (*sinus corporis callosi*) intermédiaire au corps calleux et à la circonvolution qui le contourne ; pressez doucement le fond de cet intervalle avec la pulpe du doigt, de dedans en dehors, en le promenant successivement d'avant en arrière et d'arrière en avant : de cette manière vous décollez l'hémisphère du corps calleux.

Il importe, pour assurer le succès de cette préparation qui a été indiquée par M. Foville, d'avoir à sa disposition un cerveau bien frais ou durci par l'alcool.

Un autre mode de préparation, plus généralement suivi, consiste à enlever toute la portion supérieure des hémisphères par une section horizontale pratiquée à 3 ou 5 millimètres au-dessus du corps calleux. On découvre ainsi le centre ovale de Vieussens, qui résulte lui-même de la réunion des deux noyaux médullaires hémisphéraux avec le corps calleux.

Figure 2. — Placez d'abord sur la convexité le cerveau dépouillé de ses membranes ; découvrez complétement sa base par l'ablation du cervelet et de la moelle allongée, comme dans la préparation de la planche XX de la figure 1. Faites sur toute la ligne médiane une incision verticale antéro-postérieure ; écartez et renversez du côté gauche toute la portion correspondante divisée (fig. 2), vous pénétrez dans les ventricules. Enlevez le noyau intra-ventriculaire du corps strié pour mettre à nu la face supérieure de l'épanouissement pédonculaire (*couronne rayonnante de Reil*) (pl. 21, fig. 2) ; découvrez l'étage inférieur et la cavité digitale par une section légèrement oblique, qui divise les lobules sphénoïdal et occipital.

Ensuite portez du côté droit le couteau dans la scissure de Sylvius, et enlevez par une section oblique, d'avant en arrière, la moitié inférieure des lobules sphénoïdal et occipital, pour dégager le noyau extra-ventriculaire du corps strié et la cavité digitale ; faites l'ablation de ce noyau, vous découvrez la face inférieure de l'épanouissement pédonculaire. Coupez par une section horizontale toute la portion des lobules frontaux qui est au-dessus du niveau du genou et du bec du corps calleux. On termine par l'ablation complète de la voûte à trois piliers.

Préparation de la planche XXII. — Pour faire les préparations des figures de la planche XXII, qui se rapportent à l'étude du corps calleux, il est bon d'avoir recours aux procédés indiqués dans les trois préparations suivantes.

Figure 1. — Procurez-vous un cerveau débarrassé de son enveloppe immédiate et durci par l'alcool. Isolez d'abord cet organe des autres parties encéphaliques ; couchez-le sur un des lobes et agrandissez la scissure médiane afin d'apercevoir au fond le corps calleux ; opérez le décollement de l'autre lobe par le procédé de M. Foville, indiqué dans la figure 1 de la planche 21, de manière à décoiffer complétement toute la portion du corps calleux qui était recouverte, pour voir la forme tricorne de cet organe. Cela fait, pratiquez dessus des entailles superficielles qui vous donnent de petites lames très-minces de substance, dont vous complétez la séparation par la traction avec les doigts. On peut de la sorte suivre et reconnaître la direction des fibres du corps calleux et l'épanouissement pédonculaire.

Figure 2. — Faites d'abord une coupe horizontale qui met à nu les ventricules ; enlevez complétement le lobe postérieur par une section verticale et transversale, pratiquée de chaque côté, immédiatement derrière la couche optique.

Séparez aussi le cervelet de la moelle allongée au moyen d'une autre section faite de chaque côté sur ses trois pédoncules : découvrez les fibres rayonnées qui émergent des côtés externes des couches optiques, par l'énucléation des noyaux intra-ventriculaires des corps striés ; enlevez d'un côté les deux tubercules quadrijumeaux, la commissure formée par les faisceaux triangulaires (rubans de Reil) et la partie postérieure de la couche optique correspondante, afin de suivre les prolongements supérieurs du cervelet jusque dans le

cerveau. Pratiquez une échancrure sur l'extrémité postérieure de la couche optique du côté opposé, pour constater le trajet de la commissure cérébrale postérieure. Cela fait, vous reproduisez exactement cette figure.

FIGURE 3. — Sciez le crâne et l'encéphale verticalement, dans la direction d'une ligne transversale, demi-circulaire, qui commence au milieu de la suture sagittale, divise les bosses pariétales et les condyles occipitaux, en passant au devant de l'apophyse mastoïde; enlevez complétement la portion occipitale; le plan vu du côté de la section donne cette figure.

Le corps calleux est une commissure transverse qui réunit l'un à l'autre les deux hémisphères cérébraux. Il est constitué principalement par l'expansion fibreuse des lobes cérébraux et par une petite portion des pédoncules cérébraux. En faisant l'étude de cet organe, isolé des autres parties, on reconnaît qu'il représente, de chaque côté, une espèce de noyau tricorne, autour duquel viennent s'appliquer les deux hémisphères. Ce noyau est plus près des lobes antérieurs du cerveau que de ses lobes postérieurs et de la base que de la convexité.

La forme du corps calleux est celle d'une voûte superposée transversalement aux ventricules latéraux et moyens, de manière à former une espèce d'enveloppe à ces cavités (*tegumentum ventriculorum*). Plus large en arrière qu'en avant, où il est recourbé, mince et bifurqué, épais et bifide en arrière, le corps calleux est encore bifide inférieurement et sur ses côtés, pour aboutir aux lobules moyens.

On lui distingue deux faces, supérieure et inférieure; deux bords latéraux, deux extrémités et trois cornes de chaque côté.

Face supérieure du corps calleux. — Elle est convexe dans le sens antéro-postérieur, légèrement excavée sur toute la ligne médiane et un peu convexe sur les côtés. Cette face ressemble à un carré long, ayant deux prolongements antérieurs appelés *cornes antérieures ou frontales*, et deux postérieurs nommés *cornes postérieures ou occipitales*. La partie moyenne de cette face est libre, et répond aux artères calleuses et au bord inférieur de la faux, dont elle est séparée par l'arachnoïde.

Sur la partie moyenne de cette face se trouve un sillon médian antéro-postérieur, limité de chaque côté par des stries longitudinales appelées *nerfs longitudinaux de Lancisi* (*chordæ longitudinales*). Ces stries offrent une disposition variée; unies entre elles à la partie antérieure du corps calleux, elles peuvent être simples d'un côté, et doubles de l'autre, ou même s'anastomoser ensemble pour se diviser ensuite. Ces stries coupent perpendiculairement des fibres transversales qui leur sont subjacentes (*chordæ transversales*).

Sur les côtés de la ligne médiane, entre la face supérieure du corps calleux et la circonvolution qui la borde, on découvre (voy. pl. 18, fig. 4) une cavité longitudinale, nommée par Vésale *sinus corporis callosi*, et par Sabatier, *ventricule du corps calleux*.

Les parties latérales de cette face, un peu bombées, sont au contraire masquées complétement par les hémisphères, et représentent un bourrelet longitudinal, arrondi, qui répond au bord externe des couches optiques et des corps striés.

Entre les bourrelets longitudinaux et la ligne médiane, on voit de chaque côté une espèce de raphé constituant les limites du ventricule du corps calleux.

Face inférieure du corps calleux. — Plus étendue que la supérieure, et plus ou moins carrée, cette face présente, de chaque côté, trois prolongements ou cornes, à savoir : la corne antérieure ou frontale, la corne moyenne ou sphénoïdale, et la corne postérieure ou occipitale. Cette face diffère donc de la supérieure en ce qu'elle est tricorne de chaque côté (voy. pl. 21, fig. 2).

Sur la ligne médiane de cette face se trouve un raphé (*raphe inferior*), coupé perpendiculairement par des fibres transversales. Les fibres d'un côté ne sont pas la continuation de celle du côté opposé, par la raison qu'elles sont isolées l'une de l'autre par le raphé médian. D'ailleurs, elles sont moins prononcées que celles de la face supérieure.

Les fibres transversales de cette face se prolongent vers les cornes de chaque côté, deviennent obliques. Les faisceaux de fibres obliques et réfléchies qui pénètrent dans les cornes postérieures, et entourent l'ergot de Morand ou petit hippocampe, ont été appelées *forceps major Reilii*. Les faisceaux de fibres qui s'introduisent dans l'étage inférieur du ventricule latéral, et qui entourent la corne d'Ammon, ont été désignés sous le nom de *tapetum Reilii*. De chaque côté les fibres transversales de cette face ne s'anastomosent pas avec les fibres rayonnantes pédonculaires, et n'en forment pas par conséquent la continuation, par les considérations suivantes :

1° Les fibres du corps calleux sont plus minces que celles de l'épanouissement pédonculaire; 2° leur direction n'est pas la même et ne leur permet pas de s'unir; 3° il existe entre ces fibres un raphé qui les isole les unes des autres, raphé qu'on peut considérer comme une seconde bandelette demi-circulaire.

Cette face se confond, sur la ligne médiane et en avant, avec le bord supérieur de la cloison transparente; en arrière, avec la voûte

BIBLIOTECA FAC. DE MED. U.A.N.L.

à trois piliers. De chaque côté, elle est libre, constitue la paroi supérieure des étages supérieurs, contribue à la formation des étages inférieurs et des cavités digitales des ventricules latéraux, et se trouve tapissée par l'épendyme des cavités ventriculaires.

Bords latéraux. — Leur point de terminaison est encore pour les anatomistes un sujet de controverse. La plupart d'entre eux admettent que le corps calleux se perd latéralement dans l'épaisseur des hémisphères. M. Foville exprime une opinion entièrement oppsoée. Cet organe n'aurait, selon lui, aucune connexion intime avec les hémisphères. Le corps calleux serait limité sur les côtés par un bourrelet longitudinal, arrondi, correspondant au niveau du bord externe des couches optiques et des corps striés, et constitué seulement par une incurvation de haut en bas des fibres du corps calleux, qui se continuent avec les radiations des pédoncules cérébraux. Aussi M. Foville regarde-t-il le corps calleux comme une commissure formée par l'expansion pédonculaire.

Dugès, se fondant sur l'anatomie comparée, professe une autre opinion. D'après cet auteur, deux couches de fibres contitueraient le corps calleux; les fibres de l'une remonteraient vers les circonvolutions; les fibres de l'autre descendraient sur les couches optiques pour s'unir avec les pédoncules cérébraux.

M. Cruveilhier admet une double continuité du corps calleux avec les radiations des hémisphères, et avec celles des corps striés et des couches optiques; et il explique cette continuité par un entrecroisement qui aurait lieu de la manière suivante :

« Les fibres radiées, émanées du côté externe du corps strié et de la couche optique du côté droit, se recourbent immédiatement en dedans, se portent de droite à gauche pour constituer le corps calleux, traversent la ligne médiane; parvenues au bord gauche du corps calleux, au niveau du côté externe du corps strié et de la couche optique gauche, ces fibres au lieu de se recourber pour se continuer avec les radiations émanées du corps strié et de la couche optique, comme le dit M. Foville, s'épanouissent et vont se terminer dans les circonvolutions de l'hémisphère gauche. D'un autre côté, les radiations blanches émanées du corps strié et de la couche optique gauche se recourbent immédiatement en dedans, rencontrent au lieu de cette courbure, c'est-à-dire au niveau du bord gauche du corps calleux, les radiations émanées de la couche optique et du corps strié droit, s'entrecroisent avec elles, et, après l'entrecroisement, s'associent avec ces radiations qui leur sont parallèles, pour constituer

toute l'épaisseur du corps calleux, traversent avec elles la ligne médiane, et, parvenues au bord droit du corps calleux, les abandonnent pour aller s'épanouir dans l'hémisphère droit et se terminer dans les circonvolutions de cet hémisphère. Le corps calleux est donc constitué par les radiations blanches émanées des deux hémisphères. Il y a donc entrecroisement de ces radiations dans l'épaisseur du corps calleux. Cet entrecroisement n'a pas lieu sur la ligne médiane, mais bien de chaque côté de cette ligne, sur les limites externes du ventricule latéral, au côté externe des corps striés et des couches optiques, et si cet entrecroisement a échappé à l'investigation des anatomistes, c'est parce qu'il y a parallélisme entre les fibres qui se croisent.

» Cet entrecroisement, qui résulte du double fait de la continuité du corps calleux, d'une part, avec les radiations émanées des couches optiques et des corps striés, d'autre part, avec les radiations des hémisphères, et par conséquent des circonvolutions; cet entrecroisement, dis-je, explique parfaitement l'effet croisé des maladies du cerveau, et fait qu'il n'est que partiellement expliqué par l'entrecroisement des pyramides : car cet entrecroisement porte sur tous les faisceaux de la moelle qui, se prolongeant dans le cerveau, ont échappé à l'entrecroisement du collet du bulbe. »

Cette manière de voir est assurément très-ingénieuse; mais quelque louables que soient les efforts tentés pour trouver la raison des faits pathologiques encore inexpliqués, ce point de vue n'est qu'une hypothèse; or toute hypothèse doit être exclue du domaine de l'anatomie.

Les dissections multipliées du corps calleux, faites par divers procédés, m'ont permis de reconnaître, en effet, l'existence d'un entrecroisement de chaque côté du bourrelet longitudinal; mais le mode de l'entrecroisement diffère de celui adopté par M. Cruveilhier. Avant d'en donner l'explication, il est indispensable de montrer de quelle manière je considère le corps calleux.

Cet organe est constitué par un plan de couches de fibres, superposées, horizontales, curvilignes, accolées les unes aux autres, dont le nombre est indéterminé. Ce plan de fibres devient, dans son pourtour, au niveau des couches optiques et des corps striés, le point de départ des fibres rayonnées dans toutes les directions. Les unes, ascendantes, se portent vers la convexité du cerveau; les autres, descendantes, se dirigent vers la base. Enfin, les fibres intermédiaires, horizontales, se continuent et rayonnent en avant, en arrière et sur les côtés.

BIBLIOTECA FAC. DE MED. U.A.N.L.